

Par e-mail : https://www.lemonde.fr/planete/article/2023/04/13/les-banques-continuent-a-financer-largement-le-secteur-des-energies-fossiles_6169291_3244.html

Les banques continuent de financer largement le secteur des énergies fossiles

Selon le rapport annuel « Banking on Climate Chaos », rédigé par des ONG, les soixante premières banques mondiales ont assuré 673 milliards de dollars de financements aux producteurs de charbon, de pétrole et de gaz en 2022.

Par Marc Angrand

Publié le 13 avril 2023

Ce classement des soixante principales institutions bancaires mondiales évalue à 5 500 milliards de dollars (5 040 milliards d'euros) l'ensemble des financements (prêts, lignes de crédit et émissions d'obligations ou d'actions dans lesquelles les banques jouent un rôle d'intermédiaire) obtenus par les cent premiers acteurs du secteur des énergies fossiles sur les sept dernières années, soit depuis la mise en application de l'accord de Paris. Pour la seule année 2022, leur décompte atteint 673 milliards de dollars.

Ce dernier montant a toutefois diminué de 16 % par rapport à 2021 et le rapport note que pour la première fois, les financements bancaires aux producteurs d'énergies fossiles ont été inférieurs à leur niveau de 2016. Mais les ONG n'y voient pas l'amorce d'une tendance durable : pour elles, cette baisse s'explique surtout par l'envolée des bénéficiaires (estimés à 4 000 milliards de dollars), qui a permis aux compagnies de charbon, de pétrole et de gaz de s'autofinancer davantage, et donc d'avoir moins recours aux banques et aux marchés, voire, pour certaines, de s'en passer totalement.

Un recul de la « part de marché » des banques américaines

« Les superprofits ont certainement joué dans la baisse des chiffres l'année dernière », dit Lucie Pinson, directrice exécutive de Reclaim Finance, ajoutant qu'il est « beaucoup trop tôt pour penser qu'il y aurait un changement de la manière dont les acteurs financiers financent le secteur énergétique ».

Parmi les points marquants du rapport figure aussi la montée d'une banque canadienne, Royal Bank of Canada (RBC) sur la première marche du podium des principaux financiers des énergies fossiles : avec 42,1 milliards de dollars, elle dépasse les quatre principales banques américaines, J.P. Morgan Chase, Wells Fargo, Bank of America et Citigroup.

Sur la période 2016-2022, J.P. Morgan Chase conserve néanmoins le premier rang mondial avec 434 milliards de dollars. En valeur absolue, les banques américaines sont restées en 2022, et de très loin, les premiers financeurs du secteur des énergies fossiles, mais le rapport souligne la montée dans le classement des banques canadiennes, européennes et japonaises, avec pour effet un recul de la « part de marché » des établissements américains, à 28 % contre 31 %.

La française BNP Paribas, première banque d'Europe, est classée douzième du classement mondial 2022 par les ONG avec 20,1 milliards de dollars de financements, un montant en hausse de 21,6 % sur un an. Au total, selon le rapport « Banking on Climate Chaos », les principales banques françaises (BNP Paribas, Crédit agricole, Société générale, BPCE-Natixis et Crédit mutuel) ont assuré 48 milliards de financements en 2022, dont 15,7 milliards pour le développement de nouveaux projets fossiles.

Les banques se voient aussi reprocher le décalage entre leurs engagements en matière de décarbonation et la réalité de leurs actions, qui font craindre aux ONG que ces objectifs ne constituent « rien de plus que de l'écoblanchiment ». En cause, selon le rapport, des objectifs insuffisants, l'impact prolongé des financements au-delà des échéances fixées ou encore le recours à des mécanismes de compensation à l'efficacité discutable.

« Pousser les banques à la raison »

Face à ces chiffres et ces reproches, les grands acteurs du secteur bancaire français contestent la méthodologie et les classifications retenues. Pour les banques, assimiler un prêt à une entreprise et un rôle d'intermédiaire dans une émission obligataire revient ainsi à agréger des activités trop différentes l'une de l'autre. Elles dénoncent en outre le manque de fiabilité des données utilisées (la Fédération bancaire française parle de chiffres « fantaisistes ») et mettent en avant la dynamique de leurs politiques de financement au profit des énergies renouvelables et « bas carbone ».

Opposant un classement à un autre, BNP Paribas cite ainsi une étude publiée le 3 avril par l'agence Bloomberg qui la place au premier rang mondial pour les financements verts et hors du « top 10 » pour ceux dévolus aux énergies fossiles depuis le début de l'année. Les banques rejettent aussi l'argument des ONG selon lequel leurs stratégies de crédit seraient insuffisantes pour contenir le réchauffement planétaire à 1,5 °C : selon elles, l'évolution prévue des portefeuilles bancaires permettra bien d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, condition nécessaire pour rester sous ce seuil.

La Banque postale, pour sa part, rappelle qu'elle ne finance déjà plus aucun projet pétrolier ou gazier et qu'elle s'est engagée à une sortie totale des énergies fossiles d'ici 2030.

Autant d'arguments qui pourraient alimenter les débats lors des assemblées générales d'actionnaires du secteur dans les prochaines semaines. « On espère que la pression va s'accroître pour pousser les banques à la raison, explique Lucie Pinson. Les banques françaises avaient été les premières, avec la néerlandaise ING, à prendre des engagements forts sur le secteur du charbon. Aujourd'hui, elles sont bien en retard par rapport à leurs pairs au niveau européen. Mais il n'est pas trop tard pour rattraper, voire dépasser leurs pairs. »
